



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 avril 2018

N° 2018/04/09/04

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 38
Nombre de votants : 49

Date de convocation :
30 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le neuf avril à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	Mme Marielle DEPORT
M. Philippe LANGLOIS	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN
M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Danièle BOTTE	M. Denis GATEL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Claudine DESMET	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL	M. Dominique PELHATE
Mme Laurence VILLENAVE	Mme Virginie LEFFRAY	Mme Stéphanie GUERRY	M. Hervé DIOT
M. Georges GUYARD	M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. Michel RENAUDIN
M. Erwan PITOIS	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	Mme Marie-Françoise ROGER
M. Alban MARTIN	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON
	Mme Chrystelle HERNANDEZ	M. Vincent BOUTEMY	

<i>Absents :</i>	
Mme Isabelle PLANTIN absente qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	M. Jean-Pierre PETERMANN absent qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ
Mme Françoise GATEL absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU absente qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER
Mme Marie-Odile BOIVIN absente sans pouvoir	M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à Mme Marie-Françoise ROGER
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir	M. Olivier MARAIS absent qui donne pouvoir à Mme Stéphanie GUERRY
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne pouvoir à M. Denis GATEL	M. René LOIZANCE absent qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE
Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER
Mme JAOUANNET Evelyne absent sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
	Mme KUROWSKA Carine absente sans pouvoir

Secrétaire de séance désigné : Monsieur Vincent CROCQ

**Objet : Création de tarifs pour la location de la salle « Le Courtil » -
Commune déléguée de Ossé**

Rapporteur : Monsieur Joseph MÉNARD

Dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle médiathèque sur le territoire de la commune déléguée d'Ossé, une nouvelle salle sera mise à la location des associations et particuliers castelgironnais.

Afin de valider la location de cette salle nommée « Le Courtil » d'une capacité d'accueil maximale de 30 personnes, des tarifs doivent être votés par le conseil municipal.

Les modalités de location sont précisées dans le règlement intérieur de la salle.

La nouvelle grille tarifaire est jointe à la note de synthèse (annexe 1.4).

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°2012-8-4 du Conseil municipal en date du 28 septembre 2012,
Vu les délibérations n° 2014-10-04 du Conseil municipal en date du 29 septembre 2014 et n° 2014-12-16 en date 18 décembre 2014 qui approuvent les tarifs en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015,
Vu la délibération n°46.15 du Conseil municipal en date du 9 novembre 2015 approuvant les tarifs communaux,
Vu la délibération n° 2015-41 du Conseil municipal en date du 1^{er} juin 2015 approuvant les tarifs de location de la nouvelle salle polyvalente,
Vu la délibération n°2017/11/06/18 du Conseil municipal en date du 6 novembre 2017 approuvant les tarifs de location des salles en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018.
Vu l'avis favorable de la commission Finances en date du 21 février 2018,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal:

- valide la nouvelle grille tarifaire de location des salles communales applicable à compter du 1^{er} avril 2018.

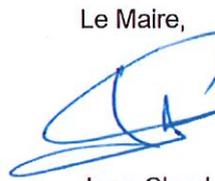
Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....12 AVR. 2018.....
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,




Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE

LOCATION DES SALLES
GRILLE TARIFAIRE APPLICABLE A COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2018
 DCM du 09 avril 2018

CHÂTEAU - Salle Leprestre de Châteaugiron et salle Pierre Le Baud

	Associations Castelgironnaises	Sociétés et particuliers Castelgironnais	Extérieurs
La demi journée ou vin d'honneur	126 €	252 €	377 €
La journée (matin + après midi) ou Soirée	210 €	419 €	629 €
Après-midi et Soirée	294 €	587 €	864 €
Journée et Soirée	419 €	839 €	1 258 €

CHÂTEAU - Salle Jehan de Derval

	Associations Castelgironnaises	Sociétés et particuliers Castelgironnais	Extérieurs
Forfait de 2 h (réunion à caractère économique ou professionnel)	53 €	106 €	159 €
La demi journée ou vin d'honneur	78 €	156 €	234 €
La journée (matin + après midi) ou Soirée	143 €	286 €	430 €
Après-midi et Soirée	182 €	364 €	547 €
Journée et Soirée	260 €	521 €	781 €

CHÂTEAU - Salle Pierre Le Baud

	Associations Castelgironnaises	Sociétés et particuliers Castelgironnais	Extérieurs
Forfait de 2 h (réunion à caractère économique ou professionnel)	53 €	106 €	159 €

L'ORANGERIE - Salle Saint Pierre

	Associations Castelgironnaises	Sociétés et particuliers Castelgironnais	Extérieurs
La demi journée pour demande à caractère social (obsèque)		30 €	
La demi journée ou vin d'honneur	64 €	127 €	191 €
La journée (matin + après midi) ou Soirée	106 €	186 €	318 €
Après-midi et Soirée	111 €	223 €	334 €
Journée et Soirée	212 €	371 €	636 €

L'ORANGERIE - Salle des Polkas

	Associations Castelgironnaises	Sociétés et particuliers Castelgironnais	Extérieurs
La demi journée pour demande à caractère social (obsèque)		30 €	
La demi journée ou vin d'honneur	67 €	134 €	201 €
La journée (matin + après midi)	112 €	224 €	335 €

Gîte d'étape à Veneffles

	Associations Castelgironnaises	Sociétés et particuliers Castelgironnais	Extérieurs
Vin d'honneur	51 €	102 €	152 €

CAUTION déposée lors de la réservation	Château	200 €
	Orangerie	200 €
	Gîte	200 €

Pour les demandes à caractère social (obsèque), en cas d'indisponibilité des salles à l'Orangerie, la salle Jehan de Derval du château peut être louée au même tarif de 30€ (lien avec la commune obligatoire).

SALLE POLYVALENTE - Saint-Aubin du Pavail

	Associations Castelgironnaises	Sociétés et particuliers Castelgironnais	Extérieurs
Location pour événements avec repas	En semaine (L-V) = 90 € Week-end = 125 €	En semaine (L-V) = 179 € Week-end = 249 €	En semaine (L-V) = 357 € Week-end = 497 €
+ location de la vaisselle	25 € pour 50 couverts et 5 € par tranche de 10 couverts supplémentaires		
Location pour vin d'honneur et pour les cérémonies célébrées dans la commune	49 €	97 €	195 €
+ location de la vaisselle	Gratuit (quelques verres et assiettes)		
Location pour demande à caractère social (obsèque)		30 €	
Location pour réunions: demi-journée non suivies de buffets ou apéritifs	31 €	61 €	122 €

Caution assurance de la salle	500 € (pas de caution ni état des lieux pour les AG des associations sans repas)		
Caution pour le ménage	80 €		
Coût remplacement de la vaisselle et autres	Par élément perdu ou cassé facturation au prix de remplacement (chaise, table, matériel)		
Ménage	Forfait ménage de 80€		

SALLE POLYVALENTE - Ossé

	Associations Castelgironnaises	Sociétés et particuliers Castelgironnais	Extérieurs
Location vendredi soir	76 €	152 €	228 €
Location à la journée	122 €	244 €	365 €
Location week-end	183 €	366 €	548 €
Location de vaisselle	25 € pour 50 couverts et 5 € par tranche de 10 couverts supplémentaires		
Ménage	Forfait ménage de 80€		

Caution assurance de la salle	500 €		
Caution ménage	80 €		
Coût remplacement de la vaisselle et autres	Par élément perdu ou cassé facturation au prix de remplacement (chaise, table, matériel)		

SALLE LE COURTIL - Ossé

	Associations Castelgironnaises	Sociétés et particuliers Castelgironnais	Extérieurs
Location en soirée (du lundi au vendredi)	35 €	70 €	
Location à la journée (samedi ou dimanche)	50 €	100 €	
Location week-end	90 €	180 €	

Dans le cadre de réunions politiques hors campagne électorale, les salles municipales sont gratuitement mises à disposition des partis politiques dans un maximum de deux fois par an.



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 avril 2018

N° 2018/04/09/05

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 38
Nombre de votants : 49

Date de convocation :
30 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le neuf avril à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	Mme Marielle DEPORT
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN
M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL	M. Dominique PELHATE
Mme Claudine DESMET	Mme Virginie LEFFRAY	Mme Stéphanie GUERRY	M. Hervé DIOT
Mme Laurence VILLENAVE	M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. Michel RENAUDIN
M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	Mme Marie-Françoise ROGER
M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN	Mme Chrystelle HERNANDEZ	M. Vincent BOUTEMY	

<i>Absents :</i>	M. Jean-Pierre PETERMANN absent qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ
Mme Isabelle PLANTIN absente qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU absente qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER
Mme Françoise GATEL absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE	M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à Mme Marie-Françoise ROGER
Mme Marie-Odile BOIVIN absente sans pouvoir	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Olivier MARAIS absent qui donne pouvoir à Mme Stéphanie GUERRY
M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	M. René LOIZANCE absent qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne pouvoir à M. Denis GATEL	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER
Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
Mme JAOUANNET Evelyne absent sans pouvoir	Mme KUROWSKA Carine absente sans pouvoir

Secrétaire de séance désigné : Monsieur Vincent CROCQ

Objet : Demande de subvention auprès de la DRAC dans le cadre de l'extension des horaires d'ouverture de la médiathèque de Ossé

Rapporteur : Madame Catherine TAUPIN

La médiathèque de Ossé va emménager prochainement au sein de nouveaux locaux réhabilités et aménagés spécifiquement pour permettre d'accueillir les publics dans de meilleures conditions. La surface d'accueil passera ainsi de 50 m² à 270 m². La population totale INSEE de la commune déléguée de Ossé est de 1 201 habitants au 01/01/2018.

Les horaires d'ouverture vont également être modifiés afin d'accueillir davantage de public et de répondre aux besoins des habitants.

Horaires actuels et nouveaux horaires proposés - augmentation de 4 heures (passage de 10 h à 14h d'ouverture hebdomadaire) :

Jour	Situation actuelle		Nouveaux horaires	Nombre d'heures
Lundi	15h30-18h30	3h	15h30-18h30	3h
Mercredi	16h30-18h30	2h	15h30-18h30	3h
Jeudi	fermée	-	15h30-18h30	3h
Vendredi	15h30-18h30	3h	15h30-18h30	3h
Samedi	10h30-12h30	2h	10h30-12h30	2h
TOTAL		10h	TOTAL	14h

L'extension des heures d'ouverture nécessite un renfort de personnel.

L'actuelle responsable de la médiathèque est à temps partiel, 27 heures par semaine soit 0,77 ETP. Elle ne souhaite pas augmenter son temps de travail.

L'agent en charge de l'accueil à la mairie déléguée de Ossé travaille à la médiathèque depuis septembre 2017 à hauteur de 7,5 heures par semaine, dans le cadre de la préparation à l'emménagement et au renfort de la responsable pour les animations scolaires.

L'extension des horaires d'ouverture pourrait être assurée par cet agent, en augmentant son temps de travail consacré à la médiathèque, qui serait de 12h hebdomadaire au total. Il s'agit d'un agent titulaire de la fonction publique territoriale, catégorie C de la filière administrative.

Le nombre d'ETP supplémentaire serait donc de 0,34 ETP soit un coût supplémentaire de 11 200 € par an.

- **Plan de financement sur 5 ans**

Dépense supplémentaire	Aide de la DRAC les 3 premières années	Reste à la charge de la ville
11 200 €/an	50% soit 5 600 €/an	5 600 €/an

Dépense supplémentaire	Aide de la DRAC les 2 dernières années	Reste à la charge de la ville
11 200 €/an	25% soit 2 800 €/an	8 400 €/an

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal:

- approuve l'extension des horaires d'ouverture de la médiathèque de Ossé, pendant 5 ans minimum
- sollicite les subventions auprès de la DRAC sur une période de 5 ans,
- autorise Monsieur le Maire à exécuter cette décision et à signer tout document s'y rapportant.

Certifié exécutoire par le maire,
 compte-tenu de la réception en préfecture
 le.....12 AVR. 2018.....
 et de l'affichage ou la publication
 Le Maire,




Pour Copie Conforme,

Le Maire,




Jean-Claude BELINE



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 avril 2018

N° 2018/04/09/06

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 38
Nombre de votants : 49

Date de convocation :
30 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le neuf avril à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<i>Présents :</i>			
M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	Mme Marielle DEPORT
M. Philippe LANGLOIS	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCQ	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN
M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Danièle BOTTE	M. Denis GATEL	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Claudine DESMET	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL	M. Dominique PELHATE
Mme Laurence VILLENAVE	Mme Virginie LEFFRAY	Mme Stéphanie GUERRY	M. Hervé DIOT
M. Georges GUYARD	M. Bruno VETTIER	M. Bertrand TANGUILLE	M. Michel RENAUDIN
M. Erwan PITOIS	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	Mme Marie-Françoise ROGER
M. Alban MARTIN	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON
	Mme Chrystelle HERNANDEZ	M. Vincent BOUTEMY	

<i>Absents :</i>	
Mme Isabelle PLANTIN absente qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET CLÉMENT	M. Jean-Pierre PETERMANN absent qui donne pouvoir à M. Vincent CROCQ
Mme Françoise GATEL absente qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU absente qui donne pouvoir à M. Thierry SCHUFFENECKER
Mme Marie-Odile BOIVIN absente sans pouvoir	M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à Mme Marie-Françoise ROGER
Mme Sophie BRÉAL absente qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
M. Christophe BUDOR absent sans pouvoir	M. Olivier MARAIS absent qui donne pouvoir à Mme Stéphanie GUERRY
M. Jean-Marc ERNAULT absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES
M. Jean-Claude MADIOT absent qui donne pouvoir à M. Denis GATEL	M. René LOIZANCE absent qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE
Mme Marlon BELLARD absente sans pouvoir	M. Jean-François PROVOST absent qui donne pouvoir à Mme Sandrine PERRIER
Mme JAOUANNET Evelyne absent sans pouvoir	M. Dominique KACZMAREK absent sans pouvoir
	Mme KUROWSKA Carine absente sans pouvoir

Secrétaire de séance désigné : Monsieur Vincent CROCQ

Objet : Enfance jeunesse – tarifs séjours été 2018

Rapporteur : Madame Véronique BOUCHET-CLÉMENT

En 2018, dans le cadre de leurs projets éducatifs, les accueils de loisirs et l'Espace Jeunes proposent plusieurs séjours au cours de l'été.

Pour les accueils de loisirs, quatre séjours sont prévus :

- Du mardi 24 au vendredi 27 juillet, pour Croc Loisirs et la Fabrik, en partenariat avec la CSF de Ossé : un séjour de 4 jours, 3 nuits à la base de loisirs de Brûlon.
- Du mardi 21 au vendredi 24 août, pour Croc Loisirs : séjour de 4 jours, 3 nuits à la Ruée Vers l'air à Guignen.
- Du lundi 27 au vendredi 31 août, pour la Fabrik : séjour de 5 jours, 4 nuits à Carnac.

L'Espace Jeunes le Bis propose deux séjours :

- Du lundi 16 au samedi 21 juillet, séjour de 6 jours, 5 nuits à Carnac.
- Du lundi 6 au vendredi 11 août, séjour de 6 jours, 5 nuits à Telgruc Sur Mer.

Les grilles tarifaires proposées en 2018 sont calculées en fonction des hors charges de personnel.

	Inf ou égal à 950 €	Entre 950 et 1200 €	Entre 1200 et 1500 €	Entre 1500 et 2500 €	Supérieur à 2500 ou NC	CCPC	Ext CCPC
4j/3nuits Croc Loisirs/La Fabrik	90	100	120	140	160	175	195
5j/4 nuits La Fabrik	110	120	140	165	190	210	230
6j/5 nuits Le Bis	195	205	220	240	260	285	300

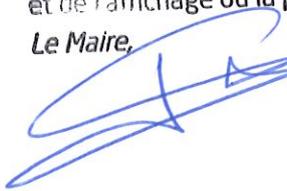
Vu le Code général des collectivités territoriales.

Vu l'avis favorable de la commission enfance jeunesse du 20 février 2018,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal:

- approuve les tarifs des séjours.

Certifié exécutoire par le maire,
 compte-tenu de la réception en préfecture
 le 12 AVR. 2018
 et de l'affichage ou la publication
 Le Maire,




Pour Copie Conforme,

Le Maire,




Jean-Claude BELINE